

**Concours national de la résistance
et de la déportation
2015-2016**

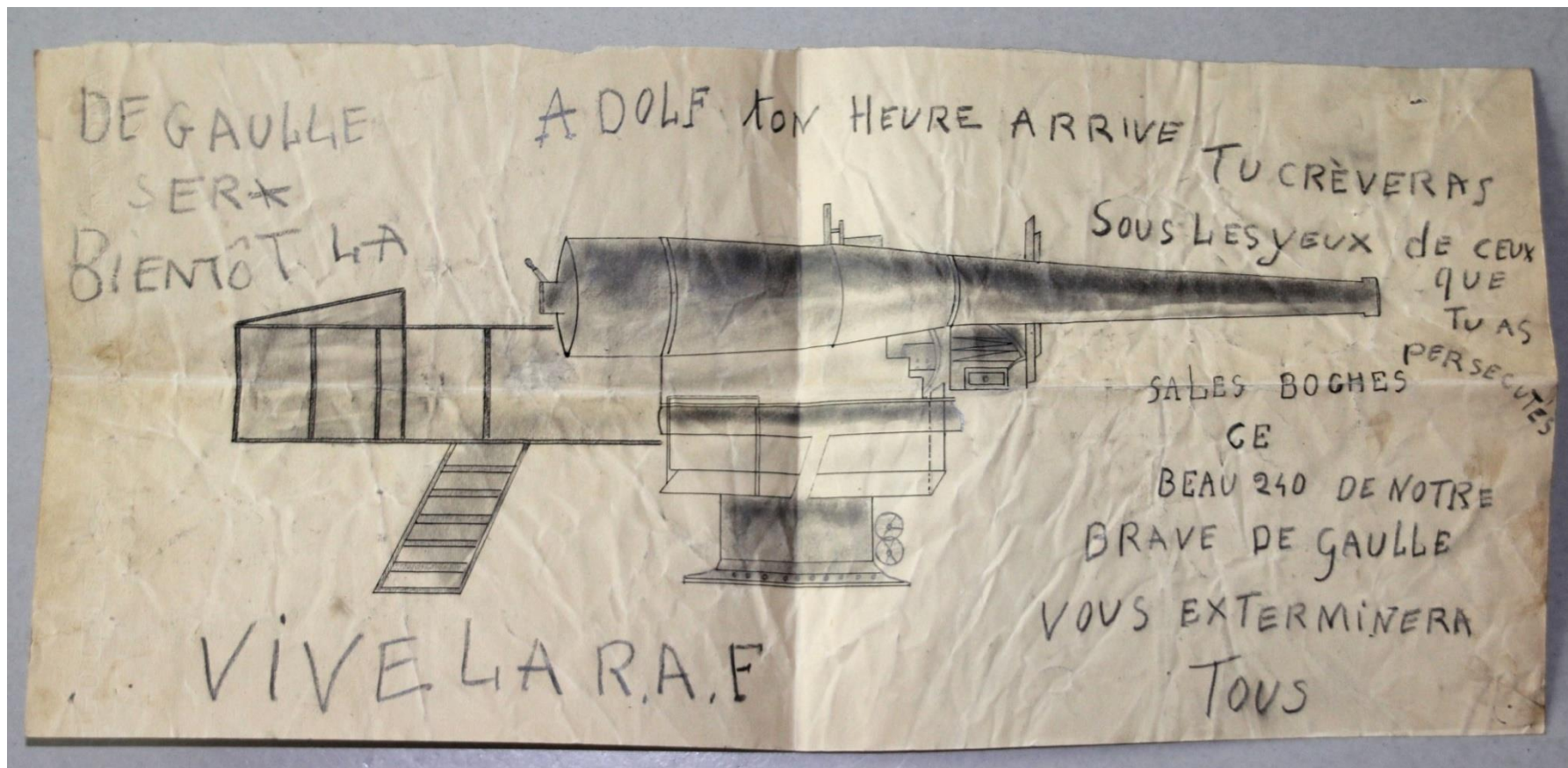
Résister par l'art et la littérature

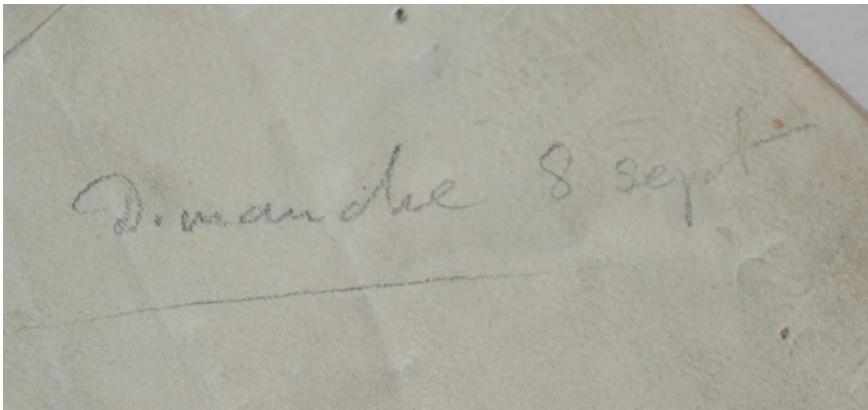
Service éducatif des Archives
départementales de la Nièvre

CNRD 2015-2016

Résister par les arts plastiques

Dessin trouvé à Nevers (8 septembre 1940)





Au recto du dessin de
dimension 50 cm par 20 cm

Carnet de Jean Locquin, maire-adjoint de Nevers :
Dimanche 8 septembre 1940 :

« Je vais voir le Préfet qui m'a convoqué au sujet des
affiches contre les sabotages de fils téléphoniques.

On me montre un placard manuscrit représentant un
**canon dessiné au trait et portant une inscription en
faveur de De Gaulle et des Anglais.**

Ce placard semble être de la même main que le papillon
collé, il y a quinze jours, sur le Ciné-Parc ».

Sauver la statuaire publique

**Le sauvetage du buste
Claude Tillier
à Clamecy (1941-1944) :
Un acte de résistance**



Claude Tillier (1801-1844)



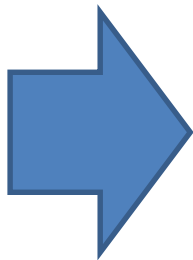
Instituteur sous la monarchie de Juillet à Clamecy, il a lutté par ses écrits contre les puissants et les préjugés de son époque.

Lors de l'inauguration de son buste en 1905 par un ministre, de grandes fêtes avaient été organisées.

Articles du journal *Le Pays nivernais*,
hebdomadaire de la France nouvelle

Dimanche 6 avril 1941. Clamecy. Acte de sabotage. Dans la nuit du 2 au 3 avril, des gens malintentionnés ont abattu le buste de Claude Tillier.

Dimanche 13 avril. Le buste de Claude Tillier, installé près du Marché, et qui avait été renversé la semaine dernière, a disparu.



Saint-Martin. Jusqu'alors impassible, Claude, avec une fureur montée au paroxysme, voit la ruée des Teutons envahissant sa vieille Cité.

Et dans la nuit du 3 avril 1941, à la fin d'une saturnale, des soudards nazis, pour le plaisir de détruire et de s'affirmer les maîtres, s'en prennent à la statue qui va leur servir de jouet. Des cordages sont passés autour du cou de Tillier et celui qui n'avait jamais senti parler en lui que la voix de la liberté tombe sur le pavé, abattu par quelques suppôts d'une masse éduquée à la servitude.

Il resta sur le sol toute la journée du lendemain, les pouvoirs publics n'ayant pas obtenu de la Kommandantur l'autorisation de procéder à son relèvement. Les choses en seraient peut-être restées là plus longtemps si, dans la nuit suivante, un groupe de jeunes gens ayant à leur tête celui qui fut l'âme de la « Résistance » clamecycoise et qui, dans l'anonymat, exécuta par la suite avec ténacité le labeur le plus dur. Georges Moreau, — a-t-il besoin d'être nommé — s'organisa pour faire disparaître le bronze. Quelques « sentinelles » firent le guet, prêtes à avertir de l'approche des patrouilles, certains entrèrent dans les cafés voisins et n'hésitèrent pas à lier conversation avec les « feld-gräü » afin de les retenir le plus possible pendant qu'au dehors l'opération s'effectuait. Chargé sur une brouette à roue caoutchoutée,

le buste descendit la Mirandole, traversa la place du Commandant-Boidot et fut immergé par quelque deux mètres cinquante de fond, dans la gare d'eau des Jeux, le long du sentier desservant les Jardins, près de l'Usine à Gaz. Il était impossible de trouver meilleure cachette et le « coup de main » qui avait pleinement réussi avait eu pour acteurs : Louis Bidault, André Delsahut, Raoul Fouché, Jean Petit, Raoul Matignon et Georges Moreau.

La vie aquatique de Claude Tillier se termina le 25 août 1942. Dans l'après-midi de ce jour, celui qui écrit ces lignes fut averti que le canal étant en « chômage », les eaux baissaient et que l'effigie de l'écrivain clamecycois allait incessamment apparaître à la surface. Il fallait alors prendre une décision rapide, car la première « campagne cuivre-sulfate » battant son plein, notre Claude local risquait de prendre le chemin des fonderies de cuivre du Reich qui, au su et au vu de tous, ne travaillaient que pour la protection du vignoble français. Poussant une voiture à bras, munis de cordes et d'un vieil imperméable, trois hommes dont Robert Buchez et André Connault partirent pour effectuer le sauvetage. Buchez plongea, habilla le buste avec le vêtement, lui passa une « troussière » sous le menton et le fardeau illustre hissé sur le véhicule, prit le chemin de l'Hôtel de Ville où il fut déposé dans la

plus reculée des caves de l'Ancien Château des Ducs de Nevers.

Il en fut exhumé le jeudi 14 septembre dernier. Sous un soleil pâle de début d'automne qui accentuait ses traits, recouvert d'une couche de glaise séchée mais combien glorieuse, Claude Tillier remonta sur sa stèle. Le dimanche suivant, la Ville de Clamecy toute entière, ayant revêtu sa parure de fête la plus éclatante, célébrait sa libération. Aux accents de marches martiales exécutées par une clique et une Philharmonique reconstituées en deux jours — ô miracle français

Tillier vit passer son sauveur, le Capitaine « Le Loup » qui, au milieu d'une foule en délire, défilait à la tête de son bataillon. Et il semble que pendant que résonnaient à ses oreilles les fanfares et les cliquetis d'armes, le grand Clamecycois devait intensément sentir les phrases d'une des pages les plus éloquentes qu'il ait écrites :

« La France, ce volcan des Révolutions, qui a jeté de sa lave par tout le monde, ils ne l'éteindront pas en crachant dessus. Il faudra bien des cadavres pour fermer son cratère... Rappelons-nous que c'est avec des officiers sortis du Peuple et des soldats en haillons que la France a remporté ses plus belles victoires ».

J. A.

Imp. Chassaing - 31-3153 - Nevers.
Le Directeur-Gérant : R. JOURDAN.

Le Patriote
du 4
septembre
1944

CLAMECY. - Le Perteux et le Croc-Pignon



CLAMECY. - Le Quartier des Joux et le Pont de Jean Rouvet



471 bis. CLAMECY (Nièvre) — Le Monument commémoratif
(Œuvre du Sculpteur Max Ilendat)



Monument aux Morts de Clamecy avec la sculpture du soldat français terrassant l'aigle allemand (inauguré le 25 juin 1922).

Le 18 juin 1940, les Allemands font tomber cette sculpture puis la font disparaître.

En « sauvant » le buste de Claude Tillier, des Clamecycois n'ont pas voulu qu'une nouvelle sculpture disparaisse de la ville.

CNRD 2015-2016

**Contourner la censure
et
jouer avec les mots**

◆◆◆
**SAXI-BOURDON
BRINON-SUR-BEUVRON**

Vous êtes prié d'assister aux Convoi,
Service et Enterrement de

Madame Adèle-Gertrude-Victoire THLERY

*Veuve en premières nocés
de M. Guillaume LEMPEREUR*

décédée accidentellement à La Ruée, com-
mune de Saxi-Bourdon,

Qui auront lieu le **20 juillet, à 14 heu-
res** (heure allemande), en l'église de
Saxi-Bourdon.

La levée de corps se fera à la maison
mortuaire à 13 h. 45, et l'inhumation,
vers **17 heures**, au cimetière de Brinon-
sur-Beuvron.

De la part de M. Thléry, son mari, et
des familles Massacrier, Lempereur, Lan-
darre et Crevet, ainsi que des familles
alliées Paris et Cendre.

Ni fleurs, ni couronnes.



Avis de
décès paru
dans le
journal
Paris-Centre
du samedi
19 août
1941

Impact de cet avis de décès Carnet de Jean Locquin (1941)

- Dimanche 20 juillet :

Paris-Centre d'hier a été victime d'une **amusante mystification**. Un homme d'esprit a expédié à la rédaction le texte d'un avis mortuaire qui a paru le lendemain et qui est en partie ainsi conçu : « Vous êtes prié d'assister au convoi, service et enterrement de Madame Victoire Thléry, veuve en premières noces de Guillaume Lempereur... décédé accidentellement à la Ruée, commune de Saxi-Bourdon. De la part des familles Brinon, etc. ». **La censure fulmine.**

Impact de cet avis de décès Carnet de Jean Locquin (1941)

• Mercredi 23 juillet :

La mystification à l'avis mortuaire continue à **défrayer les conversations**. Les Kommandantur sont en proie à une vive émotion. Elles enquêtent.

Le service de la censure du dr Becker est rendu responsable et aussi la direction de *Paris-Centre*. On arrête comme de gaulliste notoire le **commandant Martin**, puis le **curé de Saxi-Bourdon** coupable de n'avoir pas avisé la Kommandantur qu'il n'y avait pas d'enterrement d'un nommé Thléry ce jour-là.

Mais le plus grave serait le commentaire adressé aux Allemands accompagné d'un tract violent et injurieux. Le mystificateur s'était fait passer pour un nommé Massacrier, correspondant de *Paris-Centre* à Saxy-Bourdon.

Impact de cet avis de décès Carnet de Jean Locquin (1941)

- Lundi 28 juillet :

Je rencontre avenue de la Gare ce bon Thévenard, docteur en pharmacie, soupçonné d'être l'auteur de l'avis mortuaire sensationnel.

Il m'explique les différentes phases de la perquisition d'abord à la pharmacie puis à son domicile. De là, on l'a conduit à l'hôtel de Paris devant un inspecteur de police pour l'interroger.

On n'a rien trouvé chez lui de compromettant.

N^o: 5738

FRANCIS PRAT

DÉLIVRANCE
ET
CHATIMENT

DÉDIÉ

aux Boches
aux Collaborateurs
aux Collaboratrices
aux Trafiquants du
Marché noir

8 SEPTEMBRE 1944

PRIX : 6 FRS

Recueil de poèmes
de Francis PRAT,
ancien combattant
de 1914-1918,
journaliste et
ancien directeur du
journal
La Tribune
(avant 1940)

Aux Collaborateurs

Et vous, « braves » Messieurs les Collaborateurs
Qui avez rempli le triste rôle de délateur
Ou accepté les basses compromissions
Avec les autorités d'occupation,
Vous qui avez rampé, fait tant de courbettes
Pour obtenir de leur mauvaise « galette »...

Avez-vous, ignobles, dangereux reptiles
Du remords, la conscience bien tranquille ?
Vous qui supportiez facilement la botte
Peut-être ferez-vous dans votre culotte !
Quelle déception ! Ça doit vous faire mal au cœur
De voir, aujourd'hui, les Alliés vainqueurs ?

Mais vous savez « nager ». Vous êtes acrobates,
Vous chercherez à retomber sur vos pattes
Et jurerez, probablement sur l'honneur,
Que vous êtes sans reproches... devant la peur.
Vous utiliserez la ruse, le camouflage
Et direz : « N'en parlons plus, tournez la page ! »

Non ! Il ne pourra y avoir de pardon
Pour ceux qui se sont vendus au Teuton.
Impartiale devra être l'accusation
— Car il y aura un tri, une sélection —
Le peuple témoignera, parlera, apportera
Des preuves et la Justice frappera !

Pour les grands coupables ce sera le poteau
Où ils y recevront douze balles dans la peau,
Ceux qui auront « trempé » plus faiblement,
Prouvés qu'ils n'ont point agi volontairement,
Une peine atténuée : quelques mois de prison
Avec affichage du jugement sur leur maison.

Aux Collaboratrices

Et vous, Mesdames les Collaboratrices,
Dont la passion vous a poussées aux vices,
Vous qui avez sombré dans le déshonneur
En cédant, accordant certaines « faveurs »,
Ne pourra-t-on vous faire qu'un reproche,
De vous être compromises avec le Boche ?

Pour punir votre mauvaise conduite
— Et je demande qu'on fasse très vite —
Je réclame non point la mort, la torture,
Mais la suppression de votre chevelure.
Ce sera là une marque apparente
Pour celles qui ont glissé sur la pente...

Mais ce n'est pas tout. C'est publiquement
Que devra s'exercer le châtiment.
On réunira sur la place, en un seul groupe,
Toutes les femmes qui ont mérité la coupe.
Puis, après la tonsure, le grand défilé
Des tondues devant la foule assemblée...

Qui pourra crier, non point son admiration,
Mais manifester sa vive indignation
Contre les grues aux divers plumages
Qui se sont livrées avec « armes et bagages »
A des ennemis les plus vils, les plus monstrueux,
Les plus barbares et les plus venimeux.

Puis, pour terminer cette manifestation,
On chantera ce refrain de la réprobation :
« Honte à vous, femmes sans noblesse, sans pudeur !
« Honte à vous, Françaises sans foi et sans cœur !
« Allez, allez, poules de libertinage,
« Votre place est maintenant dans une cage ! »

Quelle humiliation pour ces femmes légères,
En eux montera une sourde colère.
Peu importe leur réaction, leur repentir,
Le poids de la Justice devait se faire sentir.
La leçon sera peut-être un supplice
Mais nécessaire, moralisatrice.